

ACADÉMIE D'ARCHITECTURE

JURY DU CONCOURS PRIX TONY GARNIER CONCOURS D'URBANISME ET D'ARCHITECTURE URBAINE

Séance du 9 Décembre 2021

1° DEGRE

Membres du Jury présents

Jean-Noël CARPENTIER
Natalia IZARET TIMANISEVA
Albane LACROIX Lauréate du Prix 2021
Charles LAMBERT
Wladimir MITROFANOFF
Jean-Claude RIGUET
Rodo TISNADO
Bertrand de TOURTIER

Membres du Jury excusés

Emmanuel REDOUTEY
Bertrand WARNIER

Le Jury du **Prix d'urbanisme Tony GARNIER** est composé de spécialistes de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'oeuvre et de l'enseignement en aménagement et urbanisme, ainsi que du lauréat du Prix précédent.

Le **Prix Tony GARNIER** perpétue la double mémoire de l'oeuvre de Tony GARNIER, au début du XX^e siècle, et de l'Atelier d'urbanisme Tony GARNIER créé par Robert AUZELLE et André GUTTON, dans les années 1960 (voir Histoire du Prix sur le site www.prixtonygarnier.fr).

Conformément aux statuts de cette fondation et à la convergence des deux disciplines de l'urbanisme et de l'architecture, les sujets d'étude et de projet (développement, renouvellement et aménagement urbain), proposés par les candidats, doivent correspondre aux trois objectifs suivants:

- Etude globale et située d'une question urbaine d'actualité et analyse du contexte naturel, urbain, économique et social
- Intervention locale opérationnelle mettant en oeuvre une stratégie d'aménagement et de construction pour une aire clairement délimitée et incitative de l'ensemble
- Elaboration partagée avec le Jury du programme d'étude et des prestations du projet, au cours d'une négociation à trois degrés.

Le Jury évalue la qualité des projets en puissance et les mieux argumentés dans leurs justifications, sur la base des critères suivants:

- . 25% - pertinence et actualité du thème d'étude générale
- . 25% - contenu et argumentation du programme
- . 25% - précision de la délimitation de l'intervention
- . 25% - qualité de la communication sur le sujet proposé

Seront appréciés l'intérêt des solutions envisagées et le rapport interactif entre l'étude d'ensemble et le projet opérationnel, ainsi que les possibilités de développement du projet initial choisi.

DOSSIERS DE CANDIDATURE - EVALUATION GENERALE

Les thèmes d'études présentés cette année proposent de traiter principalement la question urbaine d'actualité de la rénovation et du renouvellement des quartiers urbains et péri-urbains, leur revitalisation et leur végétalisation, pour aborder la problématique l'adaptation et de la densification des espaces déjà construits.

Les dossiers de candidatures sont le reflet des inquiétudes des jeunes professionnels vis à vis des dérives et des risques des sociétés urbaines ainsi que de la difficulté de se positionner face au retour d'une création architecturale formaliste. Ces préoccupations justifient la nécessité de développer les réflexions engagées tout au long de la formation universitaire du Séminaire et Atelier Tony GARNIER et de la Fondation du Prix Tony GARNIER, pour la poursuite du travail sur l'urbain, les causes du développement, et d'un urbanisme d'anticipation, indispensable à la production d'une architecture située et de qualité.

La séance du 1^o Degré est consacrée à l'examen de recevabilité des candidatures enregistrées dans les délais pour le concours du Prix 2022, soit:

un total de 10 candidats, dont
3 équipes de 2 candidats et 4 candidats individuels
formant un total de 7 dossiers de candidatures.

Les dix candidats sont diplômés des Ecoles nationales supérieures d'architecture françaises (Paris Val de Seine, Lyon, Strasbourg et INSA.).
Aucun candidat diplômé des Instituts universitaires d'urbanisme.

L'analyse du contenu des dossiers et le choix des meilleurs contenus en puissance, selon les critères précédemment rappelés, conduit à inviter **5 candidatures** à l'entretien sélectif avec le Jury le **Jeudi 20 Janvier 2022, après-midi, 2^o Degré**, selon l'horaire d'ordre de passage en fin de compte rendu.

Les dossiers étant dans l'ensemble bien présentés pour les thèmes d'études (sujet, diagnostic urbain, programmation), ils restent perfectibles pour la description des enjeux, l'engagement et la stratégie des aménagements à entreprendre et le niveau d'aboutissement des projets; il en est de même pour l'évaluation de leur faisabilité (contraintes , partenariat, conditions économiques des projets).

Il est à nouveau conseillé à chacun de reconsulter le site du Prix, pour répondre plus complètement aux recommandations du Jury et aux attentes de cette consultation: données d'urbanisme du site étudié, innovation prospective, apports du travail collectif pour les équipes, développement des prestations pour le concours à partir des projets initiaux.

CANDIDATURES NON RETENUES

Candice FITAS / Elise AL NEIMI

Master 1 / Master 2 ENSA Paris Val de Seine
Panser la ville syrienne
Processus participatif et stratégie locale

Florentine MAS

Arch. DE. ENSA Strasbourg
Espaces agricoles, nouvelle dynamique territoriale
Le Tonnerrois en Bourgogne

CANDIDATURES INVITEES A L'AUDITION DU 2° DEGRE

Hugo CHIAPPORI / Manon GERLIER

Arch. DE. ENSA Lyon. Ingénieur Ecole Centrale Lyon / Arch. DE. ENSA.Lyon
Bi-cursus et mention recherche
Des Rez de dalles aux Rez de villes
Le cas du remodelage des dalles du quartier du Tonkin à Villeurbanne
Le dossier développe la volonté de proposition de moyens et d'outils
opérationnels ainsi que l'étude d'accessibilité et de faisabilité. Le
secteur opérationnel projeté reste à préciser.

Justine HOTELIER / Meryem TOUATI

Architectes DE. ENSA Lyon. Enseignantes vacataires ENSA Lyon
Lyon. Les Minquettes, cité balnéaire
De l'ombrelle à cocktail à la tonnelle au soleil: jeu d'échelles.
L'étude de l'évolution de l'ancienne (plus grande) ZUP et, plus parti-
culièrement, du quartier de la Pyramide, en marge des réhabilitations
actuelles, conduit à envisager deux projets localisés: une bibliothèque
et un lieu de prière, en relation avec la reconversion des espaces pu-
blics. L'impact et les procédures de réaménagement urbain ne semblent
pas encore étudiés et seront à expliciter.

Corentin FOISSEY

Arch. DE. INSA Strasbourg. Ingénieur génie civil
Semur en Auxois
Laboratoire d'une nouvelle ruralité
Vers un nouveau coeur de ville
L'étude propose une redéfinition des espaces urbains et péri-urbains,
ainsi que la perspective d'intensifier la cohérence des habitats.
S'agit-il d'une proposition d'intervention opérationnelle sur l'entre-
ville et d'un projet de centre ville élargi?
Le projet d'application incitative n'est pas encore localisé.

Bastien LIENHARD

Arch. DE. INSA Strasbourg
La Kalsa à Palerme. Agroforesterie
Nouvelle lisière européenne face au réchauffement climatique.
Le projet de végétalisation urbaine introduit la forêt sur un centre
ville dévitalisé et abandonné, ainsi que la culture maraichère.
Il développe une méthodologie de travail d'amont des projets envisagés
(AMO) et la création d'un équipement scolaire multi-fonctions au coeur
du réaménagement spatial du quartier central.

Louise DESHAYES

Arch.DE. INSA Strasbourg, Ingénieur génie civil

Vivre avec l'eau à Dunkerque

De la vallée des roses à la vallée du vent

Métamorphose du quartier de Rosendaël

C'est une proposition de développement post-diplôme et de nouvelles orientations stratégiques, qui étudie l'évolution du bâti et la densification de l'habitat, l'aménagement des quais et les entrées du quartier. Comment adapter les territoires vulnérables aux risques naturels générés par les inondations et les dérèglements climatiques.

Il faudra préciser le projet de métamorphose du quartier Rosendaël aux deux échelles stratégiques des court et long termes et justifier la pertinence d'urbaniser dans les zones à risques.

Quels effets induits généralisables?

JURY DU 2° DEGRE - JEUDI 20 JANVIER 2022

PRESTATIONS ET ORDRE DE PASSAGE

L'audition orale de chaque candidature fera l'objet d'un entretien de 3/4 d'heure - 15 minutes présentation - 30 minutes discussion et conseils
Aucune présentation vidéo à ce stade. Présentation du dossier, sur table, et de tous documents graphiques complémentaires du rapport de candidature permettant l'explication des études et propositions.

Il est conseillé de décrire rapidement le site et le lieu du projet (simple rappel en quelques minutes) puis de développer et d'insister sur:

- les motivations, antécédants, références de l'étude thématique générale
- les orientations, démarche et stratégies proposées (méthodes, finalités)
- l'approfondissement dans la poursuite de l'étude en réponse aux questions du Jury, par rapport au projet initial.

Les prestations à effectuer pour les candidats qui seront retenus pour le 3° Degré seront négociées avec le Jury lors de l'entretien. Les candidats recevront le compte rendu du Jury du 2° Degré et le choix des admis finalistes , avec les prestations attendues.

Lieu de l'entretien: Académie d'architecture

Hôtel de Chaulnes. 9 place des Vosges. 75004.

Métro ligne 1. Station Saint Paul. Bus 96.69

Porche d'entrée: sonner interphone Académie, tableau du bas

Accès dans la cour, à gauche porte vitrée, code 68 A 74

Grande salle du 1° étage. Attente Secrétariat

selon l'horaire ci-dessous:

Horaire et ordre de passage du Jeudi 20 Janvier

12h.	Réunion du Jury (et lunch)	Préparation.	Méthodologie
14h. 14h45.	1	Equipe	CHIAPPORI. GERLIER projet Lyon
14h45.15h30.	2	Equipe	HOTELIER. TOUATI projet Lyon
15h30. 16h15.	3	Candidat	FOISSEY projet Semur
16h15. 17h.	4	Candidat	LIENHARD projet Palerme
17h. 17h45.	5	Candidat	DESHAYES projet Dunkerque
17h45.	Délibération du Jury		

Paris, le 14 Décembre 2021

B. DE TOURTIER
Président du Jury